



**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2021
de la CDS D**

TENUE À LA SALLE DES LOISIRS AU 6865 CHEMIN MONTAUBAN

LE MARDI **14** JUIN À **19H**

PRÉSENCES :

La liste des membres présents est annexée au présent procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue de la présidente

19h15 : Heure d'ouverture de l'assemblée. Karin Ptaszynski présente les membres actuels du conseil d'administration et explique les changements de chaises. Les membres du CA se sont bien investis la dernière année.

2. Lecture de l'avis de convocation

L'avis de convocation a été acheminé aux membres dans les délais. La présidente propose de ne pas en faire la lecture. Adopté à l'unanimité.

3. Constatation du quorum (15% ou minimum 12 membres)

Le quorum est atteint.

4. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Karin Ptaszynski propose Vincent Motard-Côté comme président d'assemblée. Il n'y a pas d'opposition. Adopté à l'unanimité.

Karin Ptaszynski propose Mme Annie Jacques comme secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

Le Président d'assemblée présente quelques règles de fonctionnement.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposition de l'ordre du jour par Jean-François Théberge, appuyé par Mme Chantale Labelle.
Adopté tel quel.

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 4 mars 2021

Proposition par Mme Christiane Beaudry, appuyée par Michel Charron.
Adopté tel quel.

7. Dépôt du rapport d'activités 2021

Marion présente un résumé du rapport d'activités et ses points forts.

Pierre Deschênes propose le dépôt du rapport d'activités 2021.

Appuyé par Joël Paquin.

Question de M. Ernesto Fuentes: Rapport de la Ganache. Pourquoi c'est le démantèlement qui a été privilégié ? **Réponses de Mme Christiane Beaudry et de M. Jean-François Théberge :** Un ingénieur d'une firme a évalué la solidité du bâtiment afin de savoir si le bâtiment peut être utilisé. Suite à son évaluation défavorable (fiabilité, solidité, investissements coûteux) le démantèlement est à prévoir par le Conseil municipal et en un 2e temps, il y aura analyse des sols.

Question de M. Ernesto Fuentes : Il ne comprend pas la décision du conseil. Il a lu le rapport de la firme d'ingénieurs. Selon le rapport, quelques travaux peuvent être entrepris rapidement, à court, moyen et long termes. Il demande dans quel cadre, cette décision a-t-elle été prise ? Dans un cadre administratif ? N'y a-t-il pas lieu de consulter la population ? Le Président d'assemblée, M. Vincent Motard-Côté, précise que cette question concerne davantage le conseil municipal. **M. Théberge** complète, en précisant que le nom de l'entreprise Grenache est patrimonial mais pas le bâtiment.

8. Dépôt du plan d'action 2022

Question de M. Ernesto Fuentes : pour le développement de la marque territoriale, est-ce qu'il y a eu un appel d'offre ? Non. Karin Ptaszynski précise qu'il n'y a pas d'obligation en ce sens et que l'entreprise est la seule à offrir ce service.

Question de Mme Catherine Rixhon : Est-ce qu'il est prévu une mise à jour du visuel de l'affichage du village dans le plan 2022 ? Elle nous rappelle que le vieux panneau d'affichage devant la Municipalité n'est pas à jour... Est-ce qu'il y a un projet prévu ? Marion Macé répond que c'est prévu dans le projet d'identité visuelle avec Visages régionaux.

Question de Mme Chantale Labelle : Plan financier détaillé ? La CDSB devrait aller vers des projets qui touchent tout le monde. Karin Ptaszynski précise à Mme Chantale Labelle concernant l'aide aux entreprises que le Règlement 740, est voté par le conseil municipal mais que c'est la CDSB qui l'administre. Il y a lieu de l'améliorer, nous sommes à l'écoute des membres, des citoyens.

Question de M. Étienne Marion : affichage, règlement municipal, promotion commerces en façade seulement, problématique... M. Pierre Deschênes répond à M. Marion : identité visuelle, uniformité, signalisation... C'est un gros manque. Route #347 règlement provincial. Karin Ptaszynski précise que plusieurs citoyens ont manifesté cela. C'est dans ça que s'inscrit la démarche d'identité visuelle et de l'attractivité avec Visages régionaux.

Le dépôt du plan d'action est proposé par Pierre Deschênes et appuyé par Joël Paquin.

9. Finances

9.1. Dépôt et adoption des états financiers au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2021

Pierre Deschênes présente la conformité des états financiers.

Pour l'année 2020: Michel St-Amour propose l'adoption. Appuyé par Éric Deslongchamps.

Adopté. Pour l'année 2021: Jean-François Thérberge propose l'adoption. Appuyé par Michel St-Amour. Adopté.

9.2. Nomination du vérificateur pour l'année 2022

Pierre Deschênes propose la même firme, Boisvert-Chartrand.

Appuyé par Mme Christiane Beaudry. Adopté.

9.3. Dépôt des prévisions budgétaires 2022

Pierre Deschênes présente le Budget. Liquidités pour 2022 = 298 000\$
200 000\$ de plus que ce que nous recevons de la Municipalité.

Proposition par Karin Ptaszynski. Appuyé par Joël Paquin. Adopté.

10. Période de questions – parole aux membres

Mme Christiane Beaudry se demande où sont les détails des charges sur les salaires ?

Pierre Deschênes répond que les salaires se retrouvent dans la partie administration.

M. Ernesto Fuentes demande plus de précisions sur le développement du pôle plein air.

M. Michel St-Amour explique les démarches à effectuer : sentiers, passages, aménagement des sites, obtention des droits de passage. Il précise que c'est un portrait réaliste pour le développement sur deux ans. La CDSD souhaite se greffer aux sentiers nationaux et les relier au cœur villageois. Hébergement, navette, restauration.

Karine Ptaszynski précise ce qu'est un Balado : émission de radio à écouter sur Internet au moment où on le souhaite. Contexte = ancien agent à eu l'idée, avait des contacts, a développé le projet et après, il est allé chercher la subvention.

Catherine Rixhon point information : à l'école subvention obtenue afin de faire découvrir l'alimentation locale aux enfants. Initiative personnelle. Belle nouvelle.

Question Martine Fortin : pourquoi la CDS est membre et paie une cotisation à la Chambre de commerce Brandon alors que nous sommes en Matawinie et non dans la MRC d'Autray ?

Réponse de l'équipe de conseillers : À St-Gabriel, ils sont très dynamiques.

Question Ernesto Fuentes: Il n'y a pas d'Éco-Centre à St-Damien, pourquoi ?

Réponse par M. Théberge : la municipalité, sur présentation de la facture de l'Écocentre de St-Gabriel, rembourse un montant, une fois par année par adresse.

Question Étienne Marion : carte touristique ? Pour l'an prochain, inclure les lieux historiques.

Catherine Rixhon : cliente, qui a vécu autrefois à St-Damien. Mme Grenache, fille. Importance d'honorer la mémoire des anciens.

Éric Desgrandchamps offre ses félicitations à la Corpo pour le travail effectué cette année.

La CDS précise qu'il y aura 5 comités à l'automne. Vous pouvez vous impliquer.

Joël Paquin précise que le développement ça prend du temps et de la patience.

Pierre Deschênes précise que nous avons plein de projets et que parfois, il ne manque que le financement.

11. Élections

11.1. Nomination d'un(e) président(e) d'élection

Mme Karin Ptaszynski propose M. Vincent Motard-Côté à titre de président d'élection.

Appuyé par M. Pierre Deschênes. Adopté à l'unanimité.

11.2. Nomination d'un(e) secrétaire d'élection

Le président d'assemblée propose Annie Jacques à titre de secrétaire d'élection.

Appuyé par Mme Karin Ptaszynski. Adopté à l'unanimité.

11.3. Nomination de deux scrutateurs

Proposition de Marion Macé, par Christine Beaudry, appuyé par Joël Paquin.

Catherine Rixhon a proposé Christine Beaudry.

Les deux acceptent les postes de scrutatrices.

11.4. Présentation des membres sortants (4)

Lise Losier (absente), Joël Paquin, Pierre Deschênes, Thibault Guichon (absent)

11.5. Mise en candidature :

Un membre citoyen, deux membres entreprises et un membre complémentaire. Trois membres seront élus pour un mandat de deux ans et un membre pour un mandat d'un an

2 membres entreprises-organisations : Mise en candidature

Jacqueline Croisetière propose Pierre Deschênes. Il accepte.

Catherine Rixhon propose Chantale Labelle. Elle refuse.

Pierre Deschênes propose Joël Paquin. Il accepte

Marion Macé propose Catherine Rixhon. Elle refuse.

2 élus par acclamation.

1 membre citoyen :

Eric Deslongchamps propose Roger Dénomée. Il accepte.

Christiane Beaudry propose Éric Deslongchamps. Il refuse.

Pierre Deschênes propose Ernesto Fuentes. Il refuse.

1 membre complémentaire:

Alain Venne propose Ernesto Fuentes. Il accepte.

11.6. Élection

Considérant que les postes ont été élus par acclamation, il n'y a pas eu d'élection.

11.7. Présentation du nouveau conseil d'administration

- 2 membres entreprises-organisations : Pierre Deschênes et Joël Paquin
- 1 membre citoyen : Roger Dénomée
- 1 membre complémentaire : Ernesto Fuentes
- Ainsi que ceux déjà en poste, soit Karin Ptaszynski, Michel St-Amour et Jean-François Théberge

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h22.

Nous vous remercions pour votre participation!